

Albi, le 20 avril 2022

Madame Marie-Aimée GASPARI
Présidente de la Chambre Régionale
Des Comptes d'Occitanie
500, Avenue des Etats du Languedoc
CS 70755
34064 MONTPELLIER Cedex 2

Madame la Présidente,

Par courrier en date du 23 mars 2022, vous avez porté à ma connaissance le rapport d'observations définitives concernant le contrôle des comptes et de la gestion de l'office public de l'habitat « Tarn Habitat » au cours des exercices 2015 et suivants. Je prends acte de ce rapport ainsi que de la qualité de la procédure contradictoire qui a permis la prise en compte d'une grande partie de nos contributions en réponse au rapport provisoire.

Je me permets toutefois de rappeler que la recommandation 1 portant sur le résumé exhaustif des délibérations prises par le bureau est prise en compte depuis le mois de juin 2021 par une note d'information présentée systématiquement en Conseil d'administration.

Ainsi, avant même la publication du rapport définitif trois des six recommandations sont mises en œuvre, témoignant de l'ambition de Tarn Habitat de s'inscrire dans une logique d'amélioration continue.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Directeur Général



Philippe Aspar